Envoyé en préfecture le 28/01/2021
Reçu en préfecture le 28/01/2021
Affiché le
ID : 080-258004365-20210118-210118_CS_DEL4-DE

somme numérique

Rapport explicatif du budget primitif 2021

Comité syndical du 18 janvier 2021

PREAMBULE

Ce budget primitif 2021 s'inscrit dans un contexte tout à fait particulier de crise sanitaire sans précédent qui touche fortement la santé de nos concitoyens et l'économie générale de notre pays.
Dans le domaine du numérique qui nous concerne particulièrement, les évènements de l'année 2020 ont permis de révéler certaines évidences, comme le besoin d'accès Très Haut Débit des particuliers nécessaire pour les téléconsultations médicales, le télétravail ou la continuité éducative, qui s'est confirmé par l'accélération des demandes de raccordements FTTH dès le mois de juin 2020. Ils ont également fait apparaître des failles dans nos organisations et les besoins à couvrir en termes de continuité des services publics et d'inclusion numérique, avec la nécessité d'accompagner les particuliers et professionnels dans les usages numériques du quotidien.

Dans ce contexte, le syndicat mixte a élaboré des fiches projet pour décliner à son niveau le Plan de Relance proposé par le Gouvernement, qui ont été présentées et intégrées dans le Débat d'Orientations Budgétaires 2021.D'ores et déjà les premières actions émergent grâce au partenariat avec la Banque des Territoires et peuvent ainsi être inscrites dès le budget primitif 2021. Les autres projets seront présentés au Comité syndical au fil de l'eau, au fur et à mesure des précisions apportées par les appels à projets au niveau européen, national et régional.

Les prévisions de l'exercice 2021 se concentrent en particulier sur les thématiques, suivantes que nous proposons de développer. Elles n'ont pas toutes le même impact financier, mais constituent des enjeux de développement importants à relever.

Concernant les projets liés à l'aménagement numérique et aux usages du réseau :

- L'objectif **100% FTTH 2024 reste à ce jour maintenu malgré la crise sanitaire** et concentre une part importante des moyens du syndicat mixte, puisque l'objectif de déploiement de 33 000 prises FTTH ainsi que l'accélération des raccordements à financer chez les usagers occasionnent une inscription de 31 millions € en investissement ;

Envoyé en préfecture le 28/01/2021
Reçu en préfecture le 28/01/2021
Affiché le
ID : 080-258004365-20210118-210118_CS_DEL4-DE

- Grâce au soutien de la Banque des Territoires, le syndicat mixte souhaite mener une première étude globale des opportunités et enjeux de la « **Smart City** », autour notamment de l'intérêt des objets connectés pour améliorer l'efficacité de la gestion des services publics des collectivités ;

- Afin de valoriser l'usage du réseau fibre optique et éventuellement le Data center de Somme Numérique, dès que cela sera possible, le syndicat mixte souhaite proposer d'accompagner les communes dans leurs projets de **vidéoprotection**. Pour cela, il est proposé au Comité syndical de constituer un groupement de commandes ouvert aux communes disposant d'une couverture FTTH ;

Concernant les projets liés aux services mutualisés d'e-éducation et d'administration électronique :

- Parmi ses plus grands succès en termes de déploiement de services, le syndicat mixte a pu généraliser le déploiement des **Espaces Numériques de Travail** à tous les élèves du département. Un des enjeux désormais est de pouvoir toucher les enfants scolarisés hors milieu ordinaire (IME) en leur mettant à disposition les moyens de la plateforme mutualisée des ENT et en cherchant des solutions techniques adaptées à leurs besoins spécifiques ;

- Les statistiques d'usages des Espaces Numériques de Travail observées en fin d'année 2020, sont sans commune mesure avec celles observées l'année précédente. Cependant, **l'exclusion numérique** pour certaines familles est également d'autant plus forte et doit faire l'objet de nouvelles attentions. Le soutien de la Banque des Territoires permet dans ce cadre d'expérimenter sur le territoire de la ville d'Amiens des actions d'accompagnement en faveur des familles, avec la diffusion de Pass Numérique et en partenariat avec le Réseau CANOPE ;

- De façon plus générale, **l'inclusion numérique** apparait plus que jamais au cœur des préoccupations des pouvoirs publics. Le syndicat mixte s'engage donc avec son projet de Médiation Numérique Mobile et se positionnera le cas échéant sur un renforcement des actions de médiation à la demande de ses membres si les besoins de mutualisation se justifient ;

- Le **Centre de services numériques mutualisé**s à vocation régionale doit progressivement trouver son équilibre financier, comme prévu lors de l'acquisition du Datacenter. Pour ce nouvel exercice, le syndicat mixte souhaite concrétiser le partenariat important validé fin 2020 avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique territoriale du Nord. L'adhésion des collectivités de la Somme au service d'archivage électronique mutualisé constitue également une démarche importante, d'autant qu'elle est à l'origine du projet d'acquisition du Datacenter.

- Fortement touchées par le confinement, les communes de la Somme ont trouvé un soutien auprès de Somme Numérique pour la mise en place du travail à distance. Cette situation a permis de révéler une certaine urgence à doter l'ensemble des collectivités et établissements publics d'un « **Minimum Vital Numérique »**, permettant de disposer des outils nécessaires à la continuité du service public. La Banque des Territoire a accordé un financement pour modéliser le processus d'accompagnement que pourrait mettre en œuvre Somme Numérique, sous forme d'un soutien à l'ingénierie du projet.

Dans l'organisation du syndicat mixte :

- Les évolutions de l'**organigramme** de l'établissement suite au départ en retraite du Directeur au 31 mars 2021, avec notamment :

- La nomination de Madame Marie Laure Crespel, précédemment directrice opérationnelle, comme directrice générale, et le recrutement de monsieur Nicolas Roger comme directeur adjoint avec une phase de transition s'étendant jusque Juillet 2021

- la création d'un poste d'Attaché d'administration et marchés publics;

Envoyé en préfecture le 28/01/2021
Reçu en préfecture le 28/01/2021
Affiché le
ID : 080-258004365-20210118-210118_CS_DEL4-DE

- Un renforcement de la dynamique de **développement des usages** et de **promotion des services**, comprenant notamment la création d'un emploi permanent d'Ambassadeur des services numériques et une volonté de se rapprocher des membres du syndicat mixte pour s'inscrire dans leurs besoins spécifiques en termes d'usages numériques ;

Au global les prévisions budgétaires 2021, telles que détaillées dans le présent document, s'élèvent à 2,5M€ pour le budget principal (+15% par rapport à 2020) et près de 49M€ pour le budget annexe (+13% par rapport à 2020).

I. LE PERSONNEL DU SYNDICAT MIXTE

Le tableau des emplois permanents comprend 18 postes, dont 17 sont pourvus à cette date.
Au budget primitif 2021, les dépenses de personnel font l'objet d'une nouvelle répartition analytique par sous-budget, afin de refléter au mieux la réalité des charges support liées à chaque activité. Désormais, la plupart des emplois ne sont donc plus affectés à un seul service mais il est tenu compte de la polyvalence des fonctions dans la répartition des charges.

Cadres d'emplois	Grades	Nombre d'emplois et durée hebdomadaire de service
Filière administrative		
Administrateurs territoriaux	Administrateur hors classe	1 TC
Attachés territoriaux	Attaché principal Attaché	2 TC 1 TC
Rédacteurs territoriaux	Rédacteur	1 TC
Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal de 1e classe Adjoint administratif principal de 2ème classe Adjoint administratif	1 TC 3 TC 1 TC
Filière technique		
Ingénieurs territoriaux	Ingénieur	5 TC
Techniciens territoriaux	Technicien	2 TC
Filière animation		
Animateurs territoriaux	Animateur	1 TC

Les opportunités du plan de relance pour améliorer l'accès au numérique des usagers et des agents publics et qui pourraient donner lieu à de nouvelles créations d'emplois ;

- Généralisation du Minimum vital numérique et outillage numérique des communes ;
- Extension des actions de médiation numérique mutualisée pour les habitants du territoire, grâce aux conseillers numériques (sur une durée de 2 ans, l'Etat finance la formation et le déploiement de 4000 conseillers numériques sur le territoire national).

Envoyé en préfecture le 28/01/2021
Reçu en préfecture le 28/01/2021
Affiché le
ID : 080-258004365-20210118-210118_CS_DEL4-DE

II. LE BUDGET PRINCIPAL

Le Budget Principal de Somme Numérique comprend les activités non assujetties du syndicat mixte, à savoir les charges liées à la gouvernance et l'administration générale, le développement des usages et services ainsi que le numérique éducatif et la médiation.

Ce Budget Principal est régi par le Plan des Comptes M14.

Section de fonctionnement - synthèse

DEPENSES	CA 2019	BP 2020	TOTAL CREDITS /BS 2020	Prévision 2021
Gouvernance et administration générale	496 653,48	576 300,00	659 428,57	578 500,00
Développement des usages et services	85 643,21	87 887,00	87 887,00	203 600,00
E-education et inclusion numérique	334 514,52	441 100,00	526 100,00	538 400,00
Amortissement des investissements	15 618,56	41 000,00	65 000,00	65 000,00
Virement en section d'investissement		6 437,00	106 437,00	54 350,00
TOTAL	***932 429,77***	***1 152 724,00***	***1 444 852,57***	***1 439 850,00***
RECETTES				
Cotisation des membres du syndicat mixte	687 273,00	690 945,00	690 945,00	689 107,00
Contributions des membres	283 025,00	381 100,00	296 400,00	404 194,00
Subventions	169 207,45	75 000,00	109 700,00	177 770,00
Remboursement charges support	22 164,16	3 500,00	3 500,00	166 600,00
Amortissement des subventions perçues	2 179,00	2 179,00	2 179,00	2 179,00
TOTAL	***1 163 848,61***	***1 152 724,00***	***1 102 724,00***	***1 439 850,00***
Excédent de fonctionnement antérieur reporté	747 836,88		342 128,57	

Les crédits inscrits au budget primitif 2021 retracent les évolutions annoncées lors du débat d'orientation budgétaire :

- Une évolution de l'organigramme et de la répartition des missions en interne à l'occasion du départ en retraite du Directeur au 31 mars 2021, notamment avec la création d'un poste d'Attaché d'administration et marchés publics permettant la promotion en interne de la Directrice-adjointe au poste de Directrice de l'établissement,

- de nouvelles orientations de l'organisation interne avec un axe plus important sur la veille technologique, le développement et la promotion des usages, la communication ainsi qu'une plus grande interaction avec les membres du syndicat mixte. Ces nouvelles missions seront assurées dans le cadre d'une fiche de poste remaniée de l'emploi de Directeur-adjoint.

- la mise en œuvre effective des actions de médiation numérique et des projets complémentaires à entreprendre en partenariat avec les structures locales et nationales, légitimés par l'ampleur des besoins.

L'augmentation de 25% des dépenses de fonctionnement de 2021 par rapport budget prévisionnel de 2020 est atténuée par la prise en charge d'une partie des charges support par le budget annexe (166 600€).

Les charges de personnel représentent 35% des charges de fonctionnement du budget principal.

Les cotisations syndicales couvrent 50% des besoins de fonctionnement du budget principal. Conformément à la présentation du Débat d'Orientation Budgétaire, le présent budget primitif est constitué avec le maintien des cotisations sans augmentation par rapport à l'exercice 2020, soit 0,50€ par habitant pour le Département et 0,67€ par habitant pour les EPCI.

Envoyé en préfecture le 28/01/2021
Reçu en préfecture le 28/01/2021
Affiché le
ID : 080-258004365-20210118-210118_CS_DEL4-DE

Membre	population 2020 source dgcl	BUDGET 2021	
Département	572 443	0,50	286 221,50
CA Amiens Métropole	184 158	0,67	123 385,86
CA Baie de Somme	50 089	0,67	33 559,63
CC Avre Luce Noye	22 252	0,67	14 908,84
CC de la Haute Somme	27 963	0,67	18 735,21
CC du Grand Roye	26 160	0,67	17 527,20
CC du Pays du Coquelicot	28 861	0,67	19 336,87
CC du Val de Somme	26 932	0,67	18 044,44
CC du Vimeu	23 243	0,67	15 572,81
CC Est de la Somme	20 729	0,67	13 888,43
CC Nièvre et Somme	28 608	0,67	19 167,36
CC Ponthieu Marquenterre	33 796	0,67	22 643,32
CC Somme Sud Ouest	39 431	0,67	26 418,77
CC Terre de Picardie	18 619	0,67	12 474,73
CC Territoire Nord Picardie	32 174	0,67	21 556,58
CC Villes Sœurs	38 308	0,67	25 666,36
			689 107,91

Comme détaillé ci-après, les cotisations syndicales permettent de financer le sous-budget d'administration générale, ainsi que le développement des usages et services.

Gouvernance et administration générale

Ce sous-budget constitue le socle de base du fonctionnement de l'établissement financé par les cotisations syndicales de ses membres. Il comprend les moyens administratifs, les frais de siège ainsi que les charges liées à la gouvernance et à la direction du syndicat mixte.

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT	Gouvernance et Administration générale
Charges de personnel ventilées par service	352 000,00
Autres charges personnel	22 500,00
Charges à caractère général	34 000,00
Services extérieurs	147 000,00
Frais de représentation et indemnités des élus	15 000,00
Intérêts de la dette	8 000,00
Amortissements	65 000,00
Total dépenses de fonctionnement	**643 500,00**
Cotisation du Département	143 110,00
Cotisation des EPCI	402 887,00
Remboursement charges support	161 600,00
Remboursement part agents chèques déjeuner	3 000,00
Contribution des membres	0,00
Subventions FEDER + Région Hauts de France	0,00
Amortissement des subvention	2 179,00
Total recettes de fonctionnement	**712 776,00**
Solde par sous-budget	***69 276,00***

Le solde dégagé est affecté en section d'investissement pour le financement notamment d'un projet de refonte du site Web du syndicat mixte.

Envoyé en préfecture le 28/01/2021
Reçu en préfecture le 28/01/2021
Affiché le
ID : 080-258004365-20210118-210118_CS_DEL4-DE

Espaces Numériques de Travail (ENT)

La crise sanitaire de 2020 a entraîné *de facto* la généralisation des Espaces Numériques de Travail pour les écoles primaires du département de la Somme. L'appropriation de la plateforme en termes de nombre de connexions, par l'ensemble de la communauté éducative et surtout par les parents constitue également un élément remarquable de cette fin d'année 2020.
L'ambition pour 2021 est de faire bénéficier les enfants scolarisés hors milieu ordinaire (type IME) de l'ensemble du dispositif mutualisé des Espaces Numériques de Travail, en adaptant les outils et matériels à leurs besoins spécifiques.

Le syndicat mixte Somme Numérique s'appuie désormais sur le marché mutualisé attribué par la Région Hauts-de-France pour accéder à la plateforme de la société Open Digital Education et aux contenus et usages validés par les services de l'Education Nationale.
Les crédits inscrits au budget primitif 2021 portent sur l'accès à cette plateforme mutualisée des ENT pour 43810 élèves.
Il conviendra également de valoriser l'évaluation des usages réalisée par le cabinet KPMG de juillet 2019 à novembre 2020.
Ce service est financé par la contribution des collectivités qui en bénéficient à hauteur de 7,40€ par enfant et par le FEDER acquis à hauteur de 40% des dépenses de fonctionnement jusqu'au 30 juin 2021.
Une nouvelle demande de financement sera déposée auprès de la Région sur la base du nouveau programme opérationnel 2021-2027.

Pour l'exercice 2021, il s'agit de poursuivre les actions engagées par les collectivités pour en faire un véritable outil de communication envers les familles.
Il convient également d'accompagner les parents par des actions de médiation numérique dédiées, afin d'éviter de creuser la fracture numérique pour les familles qui ont besoin d'aide pour utiliser cet outil.

>> Une expérimentation de l'accompagnement permettant une meilleure appropriation des Espaces Numériques de Travail par les familles concernées, va être engagée avec le soutien de la Banque des Territoires à hauteur de 30 000€.
Cette action pourra être menée en partenariat avec le Réseau CANOPE et avec la possibilité de diffuser des Pass Numérique, sur le périmètre de la ville d'Amiens qui a déjà réalisé un travail important de recensement des familles cibles pour ces actions.

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT	**Numérique éducatif et inclusion**
Charges de personnel ventilées par service	134 400,00
Autres charges personnel	4 000,00
Charges à caractère général	41 000,00
Services extérieurs	287 000,00
Frais de représentation et indemnités des élus	0,00
Intérêts de la dette	0,00
Amortissements	0,00
Total dépenses de fonctionnement	**466 400,00**
Cotisation du Département	0,00
Cotisation des EPCI	0,00
Remboursement charges support	0,00
Remboursement part agents chèques déjeuner	1 500,00
Contribution des membres	324 194,00
Subventions FEDER + Région Hauts de France	143 520,00
Amortissement des subvention	0,00
Total recettes de fonctionnement	**469 214,00**
Solde par sous-budget	***2 814,00***

Envoyé en préfecture le 28/01/2021
Reçu en préfecture le 28/01/2021
Affiché le
ID : 080-258004365-20210118-210118_CS_DEL4-DE

Inclusion numérique – médiation mobile

L'action de médiation numérique du syndicat mixte est portée à ce jour par une médiatrice recrutée en octobre 2020, sous le pilotage du Chef de projet e-éducation et lutte contre la fracture numérique, pour la mise en relation avec les partenaires locaux et régionaux.
Le service de Médiation Numérique Mobile adopté en décembre 2019 entrera en vigueur effectivement début 2021. Ce projet bénéficie de 50% de subvention de la Région et du FEDER.
Il est basé sur une contribution des EPCI ou communes, à hauteur de 500€ par journée de médiation réalisée sur leur territoire. L'objectif affiché dans le présent budget primitif est de réaliser 60 journées.

Le contexte sanitaire a rendu difficile une mise en œuvre effective du service en 2020 mais il a également accéléré la prise de conscience de la nécessité d'agir pour accompagner les usagés éloignés du numérique. Quelques contacts ont donc été pris au cours du 2e semestre 2020, notamment avec les communautés de communes du Ponthieu Marquenterre et du Pays du Coquelicot, mais également avec les services de la CAF ou Mission Locale pour l'emploi.

- ✓ La communauté de communes du Pays du Coquelicot a diffusé un questionnaire auprès des habitants avec le relais des communes, pour relever les besoins en termes de médiation numérique, permettant de combiner leur réseau de médiathèques avec les actions de médiation mobile de Somme Numérique au plus près des habitants.

- ✓ Le syndicat mixte doit mettre en œuvre, avec la communauté de communes du Ponthieu Marquenterre, la diffusion des Pass Numériques auprès des habitants du territoire. La communauté de communes a en effet obtenu la labellisation APTIC nécessaire pour recevoir ces chèques dans leurs services d'aide à la population.

Par ailleurs, les membres du Bureau ont délibéré en novembre 2020 pour valider l'adhésion du syndicat mixte à l'association Les Assembleurs, qui a pour objet de porter l'animation des réseaux de médiation numérique pour la Région Hauts-de-France. Des discussions sont en cours avec le secrétariat d'Etat au numérique pour faire bénéficier Somme Numérique et ses membres de pré-réservation de crédits pour le recrutement de conseillers numériques dans le cadre du Plan de Relance.

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT	**Médiation Numérique Mobile**
Charges de personnel ventilées par service	48 500,00
Autres charges personnel	2 000,00
Charges à caractère général	1 500,00
Services extérieurs	20 000,00
Frais de représentation et indemnités des élus	0,00
Intérêts de la dette	0,00
Amortissements	0,00
Total dépenses de fonctionnement	**72 000,00**
Cotisation du Département	0,00
Cotisation des EPCI	0,00
Remboursement charges support	0,00
Remboursement part agents chèques déjeuner	0,00
Contribution des membres	30 000,00
Subventions FEDER + Région Hauts de France	34 250,00
Amortissement des subvention	0,00
Total recettes de fonctionnement	**64 250,00**
Solde par sous-budget	***-7 750,00***

Ce projet est cofinancé par l'Union européenne avec le Fonds européen de développement régional (FEDER)

Envoyé en préfecture le 28/01/2021
Reçu en préfecture le 28/01/2021
Affiché le
ID : 080-258004365-20210118-210118_CS_DEL4-DE

Développement des usages

Ce sous-budget permet de mettre en évidence les actions de veille technologique et de développement des usages portées par le syndicat mixte afin de répondre aux besoins de ses membres. Ces charges principalement portées en interne sont financées par la moitié des cotisations syndicales du Département, au titre de la mutualisation.

Ce sous-budget comprend également la facturation du service d'archivage électronique pour le compte du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord. Cela correspond à un budget prévisionnel de 50 000€, équilibré donc en recette et en dépense, pour les collectivités qui vont adhérer en 2021 au service mutualisé d'archivage électronique dit SESAM. Pour ce service, les contributions sont identiques pour les collectivités du Nord et de la Somme.
L'ensemble des contributions ainsi collectées par le Centre de Gestion du Nord permettront d'établir le bilan des charges et produits de ce service mutualisé. Dans le cadre de la convention de coopération horizontale conclue avec le CdG59, le syndicat mixte valorisera la part de recette lui revenant au titre du financement de ses propres actions dans le cadre de la mise en œuvre du service (charges de fonctionnement liées à la baie de stockage de secours installée dans le Data center). Cette recette est valorisée sur le centre de services numériques en budget annexe.

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT	Développement des usages
Charges de personnel ventilées par service	137 600,00
Autres charges personnel	2 250,00
Charges à caractère général	1 000,00
Services extérieurs	62 750,00
Frais de représentation et indemnités des élus	0,00
Intérêts de la dette	0,00
Amortissements	0,00
Total dépenses de fonctionnement	**203 600,00**
Cotisation du Département	143 110,00
Cotisation des EPCI	0,00
Remboursement charges support	0,00
Remboursement part agents chèques déjeuner	500,00
Contribution des membres	50 000,00
Subventions FEDER + Région Hauts de France	0,00
Amortissement des subvention	0,00
Total recettes de fonctionnement	**193 610,00**
Solde par sous-budget	***-9 990,00***

Envoyé en préfecture le 28/01/2021
Reçu en préfecture le 28/01/2021
Affiché le
ID : 080-258004365-20210118-210118_CS_DEL4-DE

Section d'investissement – synthèse

DEPENSES	CA 2019	BP 2020	TOTAL CREDITS /BS 2020	Prévision 2021
Matériels informatiques pour les ENT	809 700,74	910 000,00	1 090 352,80	955 000,00
Mobilier de bureau et matériels informatiques	6 454,21	8 000,00	10 000,00	5 001,00
Inclusion numérique - Médiation mobile	0	56 000,00	56 000,00	33 500,00
Licence et développements site Web	75 758,95	0,00	42 500,00	40 000,00
Aménagements et travaux divers	900 000,00	43 758,00	43 758,00	24 920,00
Capital des emprunts	0,00	30 000,00	30 000,00	30 500,00
Amortissement	2 179,00	2 179,00	2 179,00	2 179,00
Déficit d'investissement 2019			611 553,96	0,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	***1 794 092,90***	***1 049 937,00***	***1 886 343,76***	***1 091 100,00***
RECETTES				
Matériels ENT et subventions FEDER	533 858,60	910 000,00	1 296 198,45	955 000,00
Subvention médiation mobile		13 000,00	13 000,00	16 750,00
Amortissement	15 618,56	41 000,00	65 000,00	65 000,00
Emprunt	500 000,00	79 500,00	0,00	0,00
Excédent de fonctionnement capitalisé			405 708,31	0,00
Virement de la section de fonctionnement		6 437,00	106 437,00	54 350,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	***1 049 477,16***	***1 049 937,00***	***1 886 343,76***	***1 091 100,00***
Résultat d'investissement	-611 553,96			

Matériels informatiques pour les ENT

Les matériels informatiques pour les besoins du projet ENT sont achetés dans le cadre d'un groupement de commandes coordonné par Somme Numérique.
Le marché a été passé sous la forme d'un accord cadre, avec 3 sociétés retenues par lot. Renouvelé pour la rentrée de septembre 2017, il permet de faire jouer la concurrence au fur et à mesure des besoins et de bénéficier des évolutions technologiques et de baisses de prix sur les matériels. Le présent accord-cadre sera renouvelé en 2021.
Les tableaux et vidéoprojecteurs interactifs ainsi que les tablettes bénéficient d'une subvention FEDER de 40% jusqu'au 30 juin 2021 qui est déduite de la somme à rembourser par la collectivité ou l'établissement qui a commandé ces équipements. Au cours du 1er semestre 2021, ce dispositif devra faire l'objet d'une nouvelle demande de financement auprès de la Région Hauts-de-France, selon la nouvelle programmation FEDER 2021-2027.
Les crédits inscrits au budget primitif correspondent à l'évaluation des projets en cours de déploiement et des besoins de renouvellement, fruit d'un travail de concertation et de communication permanente avec les services de l'Education nationale et les collectivités ou établissements qui décident d'investir dans ces actions.

MEMBRES	budget 2021
Amiens Métropole	250 000,00 €
Nièvre et Somme	25 000,00 €
Avre Luce Noye	40 000,00 €
Terre de Picardie	25 000,00 €
Baie de Somme	40 000,00 €
Grand Roye	60 000,00 €
Est de la Somme	25 000,00 €
Territoire Nord Picardie	35 000,00 €

Vimeu	25 000,00 €
Blangy sur Bresle	25 000,00 €
Ponthieu-Marquenterre	35 000,00 €
Somme Sud Ouest	45 000,00 €
Villes Sœurs	40 000,00 €
Val de Somme	25 000,00 €
Coquelicot	35 000,00 €
Haute Somme	25 000,00 €
	755 000,00 €

Ce projet est cofinancé par l'Union européenne avec le Fonds européen de développement régional (FEDER)

Envoyé en préfecture le 28/01/2021
Reçu en préfecture le 28/01/2021
Affiché le
ID : 080-258004365-20210118-210118_CS_DEL4-DE

Le projet de service 2021 comprend également d'intégrer les Espaces Numériques de Travail pour les enfants du département scolarisé dans les établissements, hors milieu ordinaire type IME. Le budget primitif 2021 prévoit donc des crédits à hauteur de 200 000€, avec des financements recherchés au titre du FEDER et du plan de relance pour l'équipement en matériels informatiques de ces établissements.

Investissements pour l'administration générale

BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT	Gouvernance et Administration générale
Matériels informatiques	
Aménagement des locaux	24 920,00
Développement du site Web	40 000,00
Capital de la dette	30 500,00
Amortissements	2 179,00
Total dépenses de fonctionnement	**97 599,00**
Contribution des membres	0,00
Subventions	0,00
Amortissement	65 000,00
Total recettes de fonctionnement	**65 000,00**

En termes de développement Web, il est prévu de rénover le site Internet du syndicat mixte et a minima de réaliser une mise à jour technique de son système d'exploitation (40 000€).
Concernant l'aménagement des locaux (24 920€), il est projeté de créer une cuisine pour les agents et de réaliser une rénovation du système de chauffage. Une étude globale d'aménagement du 1er étage est également engagée avec un architecte d'intérieur pour une meilleure optimisation de l'espace dans la séparation des bureaux et des salles de réunion. Les besoins pour la mise en œuvre de ces projets seront présentés lors d'un budget supplémentaire lorsque le chiffrage projeté des travaux sera connu.
Le syndicat mixte devra également participer au projet de ravalement des façades qui est engagé au niveau de la copropriété du bâtiment.

Inclusion Numérique

La mise en œuvre de ce service nécessite quelques investissements, notamment l'aménagement du véhicule qui circulera sur le territoire, la pose d'une antenne satellite permettant de bénéficier d'un accès Internet quel que soit le lieu de formation, ainsi que les matériels informatiques nécessaires à la médiatrice pour ses actions. Ce projet bénéficie de 50% de subvention de la Région et du FEDER.

Gestion de la dette

Un emprunt de 500 000 € a été souscrit auprès du Crédit agricole pour l'acquisition des bureaux. L'annuité 2021 s'élève à 37 500€.

Equilibre du budget principal

Les sections de fonctionnement et d'investissement s'équilibrent par un virement de 54 350€.

TOTAL FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMENT

La proposition du budget primitif 2021 pour le budget principal de Somme Numérique s'élève à **2 530 950€ TTC,** soit 15% de plus qu'au budget primitif 2020

Envoyé en préfecture le 28/01/2021
Reçu en préfecture le 28/01/2021
Affiché le
ID : 080-258004365-20210118-210118_CS_DEL4-DE

III. LE BUDGET ANNEXE

Le Budget Annexe du syndicat mixte est régi par l'Instruction Budgétaire et comptable M4 des services publics locaux à caractère industriel et commercial, pour la mise en œuvre de la compétence d'aménagement numérique à savoir le déploiement et l'exploitation du réseau de fibre optique public et le développement du centre de services numériques basé principalement sur le Data center.

Section de fonctionnement – synthèse

DEPENSES	CA 2019	BP 2020	TOTAL CREDITS /BS 2020	Prévision 2021
Centre de services numériques	522 160,21	704 220,00	708 720,00	697 500,00
Réseau de fibre optique géré en affermage	1 918 299,74	2 079 500,00	2 187 500,00	2 826 900,00
Sous-total DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	***2 440 459,95***	***2 783 720,00***	***2 896 220,00***	***3 524 400,00***
Intérêts de la dette	1 335 721,03	1 470 000,00	1 470 000,00	1 700 000,00
Amortissement Data center		280 000,00	280 000,00	240 000,00
Amortissement du réseau et matériels	3 526 980,21	3 900 000,00	3 840 000,00	4 000 000,00
Virement à la section d'investissement		126 245,00	1 963 003,14	1 175 370,00
Total dépenses	**7 303 161,19**	**8 559 965,00**	**10 449 223,14**	**10 639 770,00**
RECETTES				
Recettes du centre de services numériques	170 918,60	369 280,00	369 280,00	509 685,00
Redevances exploitation et commercialisation du réseau	1 857 720,19	2 367 785,00	2 477 009,00	3 288 285,00
Remboursement de frais par le délégataire	539 701,23	810 000,00	810 000,00	774 500,00
Services Haut débit et Très haut débit aux membres	426 796,46	435 000,00	435 000,00	450 000,00
Sous-total RECETTES DE FONCTIONNEMENT	***2 995 136,48***	***3 982 065,00***	***4 091 289,00***	***5 022 470,00***
Remboursement frais / personnel	4 131,00	4 500,00		6 000,00
Remboursement des annuités d'emprunts	2 584 004,75	2 633 400,00	2 633 400,00	3 611 300,00
Raccordement de sites publics aux pour le compte des membres	1 250 230,54	300 000,00	300 000,00	300 000,00
Recette exceptionnelle - pénalités	0,00	0,00	230 000,00	0,00
Reprise par annuité des subventions d'investissement	1 609 262,61	1 640 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
Total recettes	**8 442 765,38**	**8 559 965,00**	**8 954 689,00**	**10 639 770,00**
Excédent de fonctionnement cumulé des années précédentes	1 494 534,14		1 494 534,14	0

L'augmentation de 24% du budget de fonctionnement entre 2020 et 2021 est liée à la forte dynamique de déploiement du réseau FTTH, qui occasionne des frais supplémentaires mais génère également plus de redevances de commercialisation versées par le délégataire Covage Somme.

Envoyé en préfecture le 28/01/2021
Reçu en préfecture le 28/01/2021
Affiché le
ID : 080-258004365-20210118-210118_CS_DEL4-DE

Centre de services numériques mutualisés

BUDGET ANNEXE FONCTIONNEMENT	Centre de services numériques mutualisés
Charges de personnel ventilées par service	145 200,00
Autres charges personnel	5 500,00
Charges à caractère général	285 500,00
Services extérieurs	251 300,00
Taxe foncière	10 000,00
Remboursement de la dette	20 000,00
Amortissements	240 000,00
Total dépenses de fonctionnement	**957 500,00**
Remboursement part agents chèques déjeuner	1 500,00
Participation des usagers à l'utilisation des services numériques	379 685,00
Subvention	30 000,00
Partenariat CdG59	100 000,00
Amortissement des subventions	40 000,00
Total recettes de fonctionnement	**551 185,00**
Solde par sous-budget	***-406 315,00***

Ce sous-budget reprend l'ensemble des charges et ressources liées au fonctionnement du Data center et à la mise en œuvre des services mutualisés proposés par le syndicat mixte dans les domaines de l'administration électronique et de la gestion des données publiques.

L'offre de services mutualisés de Somme Numérique comprend à ce jour :

- l'accès à la plateforme de dématérialisation des marchés publics à dimension régionale www.marchespublics596280.fr;
- la gestion et le renouvellement des noms de domaine ;
- l'hébergement d'un site Web simple sur serveur mutualisé ;
- la mise à disposition de l'application mobile Intramuros de communication avec les usagers ;
- l'accès à la plateforme IRIS et ses services de base (flux comptables, contrôle de légalité, parapheur et signature électronique des documents, mail sécurisé et module de convocation) >> ajout d'un outil de sondage pour l'organisation des réunions ;
- la messagerie collaborative Zimbra ;
- le groupement de commandes Télécoms ;
- la sauvegarde et le stockage synchronisé ;
- la solution de bornes Wifi public dite « wifisomme » ;
- la mise à disposition de machines virtuelles ;
- l'hébergement physique de serveurs ;
- la mise à disposition d'un outil de visioconférence hébergé par Somme Numérique.

Les collectivités et établissements publics ont également accès au Service Electronique Sécurisé d'Archivage Mutualisé, sua la base de la convention de coopération conclue avec le Centre de Gestion du Nord.

Les **charges à caractère général** concernent principalement le marché d'infogérance des services du syndicat mixte avec une hotline dédiée aux membres du syndicat mixte et une disponibilité 24/24 7/7.

Les **services extérieurs** couvrent tous les contrats de services pour assurer la maintenance des équipements, la sécurité et la continuité de l'environnement technique du Data center, mais également l'intervention des prestataires pour la mise à disposition des solutions mutualisées

Envoyé en préfecture le 28/01/2021
Reçu en préfecture le 28/01/2021
Affiché le
ID : 080-258004365-20210118-210118_CS_DEL4-DE

Le catalogue et la grille des tarifs de ces services sont mis à jour à l'occasion de ce budget primitif avec les évolutions suivantes :

- une contribution pour le service de dématérialisation des marchés publics à hauteur de 45€ HT par marché publié, ainsi qu'une participation de 200€ HT aux formations mutualisées pour les membres.
- La mise à disposition d'une application mobile de communication vers les citoyens sur la base d'un accord avec Intramuros.
- Le service de visioconférence, comprenant la formation et l'ouverture d'une salle sans contrepartie financière, puis une contribution de 60€ HT par an pour toute salle supplémentaire.

Les enjeux pour 2021 :

- ✓ Confirmer les objectifs fixés ci-dessous de diffusion des services avec le recrutement d'un ambassadeur des services numériques ;
- ✓ Concrétiser le partenariat conclu avec le Centre de Gestion de la fonction publique du Nord pour la diffusion des services numériques ;
- ✓ Mettre en œuvre de nouveaux partenariats avec le Département de la Somme et Amiens Métropole, conformément aux conclusions de l'audit de 2019. Amiens Métropole a franchi une première étape en 2020 avec l'installation de sa salle de secours dans le Datacenter de Somme Numérique ;
- ✓ Valider l'adhésion des collectivités de la Somme dans le service d'archivage mutualisé, en partenariat avec les Archives Départementales ;
- ✓ Mettre à disposition de toutes les collectivités un **Minimum Vital Numérique**, tel qu'exposé dans une fiche du plan de relance, à savoir un pack de services indispensables à la continuité des services publics.

>> la Banque des Territoires a validé le principe du financement d'une AMO spécifique dédiée à la modélisation des processus d'accompagnement des territoires pour un montant de 30 000 €.

Rappelons que ce projet de Centre de services numériques pour les collectivités territoriales de la Région Hauts-de-France a bénéficié d'une subvention FEDER de 40%, sur un total de dépenses éligibles de 2 454 350€ HT, avec une convention en vigueur jusqu'au 30 juin 2021.

Ce projet est cofinancé par l'Union européenne avec le Fonds européen de développement régional (FEDER)

Envoyé en préfecture le 28/01/2021
Reçu en préfecture le 28/01/2021
Affiché le
ID : 080-258004365-20210118-210118_CS_DEL4-DE

La participation des usagers aux services numériques mutualisés diffusés par Somme Numérique, se répartit comme suit au stade des prévisions pour l'exercice 2021 :

Services		Prix unitaire	Quantité	Projection de recette 2021
Plateforme de marchés en ligne	AM et CD80	8 000,00 €	2	16 000,00 €
Plateforme de marchés en ligne	autres membres	45,00 €	500	22 500,00 €
Plateforme de marchés en ligne	établissements non membres	55,00 €	110	6 050,00 €
Formation outil démat marchés	Membre	200,00 €	30	6 000,00 €
Formation outil démat marchés	Non membres	250,00 €	10	2 500,00 €
Accès à IRIS - Dématérialisation	EPCI	0,05 €	12	20 500,00 €
Accès à IRIS - Dématérialisation	communes	0,07 €	307	30 000,00 €
Accès à IRIS - Dématérialisation	non membres	250,00 €	60	15 000,00 €
Messagerie	Membres - comptes 5Go	15,00 €	5000	75 000,00 €
Messagerie	Membres comptes illimités	20,00 €	750	15 000,00 €
Messagerie	Non membres - comptes 5Go	21,00 €	250	5 250,00 €
Messagerie	Non membres illimité	26,50 €	70	1 855,00 €
Formation sites Internet et appli mobile	Membres	200,00 €	60	12 000,00 €
Formation sites Internet et appli mobile	Non membres	250,00 €	5	1 250,00 €
Hébergement site Web simple	Non membres	55,00 €	10	550,00 €
Groupement télécoms	Non membres	110,00 €	11	1 210,00 €
WifiSomme	Membres		20	6 580,00 €
Archivage électronique mutualisé	*accords à mettre en œuvre*		50 communes + 4 EPCI + AM	50 000,00 €
Sauvegarde et stockage	progression selon accords 2020		30	22 440,00 €
Machines virtuelles	progression selon accords 2020		AM et autres établissements	50 000,00 €
Hébergement physique de serveurs	progression selon accords 2020		AM 4 baies	70 000,00 €
Coopération CdG59	*accords à mettre en œuvre*		2000 comptes messagerie + sauvegarde et VM	50 000,00 €
				479 685,00 €

Le déficit de ce sous-budget est financé par les redevances de commercialisation du réseau. L'objectif affiché lors du débat d'orientation budgétaire est de rendre ce sous-budget autonome, pour une meilleure lisibilité des comptes.

Envoyé en préfecture le 28/01/2021
Reçu en préfecture le 28/01/2021
Affiché le
ID : 080-258004365-20210118-210118_CS_DEL4-DE

Réseau d'initiative publique – exploitation, commercialisation et maintenance

BUDGET ANNEXE FONCTIONNEMENT	Exploitation et usages du réseau - DSP et GFU	Mise en œuvre du SDTAN - FTTH
Charges de personnel ventilées par service	193 100,00	327 800,00
Autres charges personnel	10 000,00	13 000,00
Charges à caractère général	55 000,00	7 000,00
Services extérieurs	2 178 500,00	17 500,00
Remboursement de la dette	0,00	1 680 000,00
Amortissements	0,00	4 000 000,00
Autres frais et taxes	20 000,00	5 000,00
Total dépenses de fonctionnement	**2 456 600,00**	**6 050 300,00**
Redevances de commercialisation Covage Somme	2 788 285,00	500 000,00
Autres mouvements financiers avec le délégataire	774 500,00	0,00
Remboursement part agents chèques déjeuner	1 500,00	3 000,00
Contribution des membres	450 000,00	3 911 300,00
Amortissement des subventions	0,00	1 660 000,00
Total recettes de fonctionnement	**4 014 285,00**	**6 074 300,00**
Solde par sous-budget	***1 557 685,00***	***24 000,00***
Equilibre global fonctionnement budget annexe	**1 175 370,00**	

Ce sous-budget regroupe les charges de fonctionnement du pôle Aménagement numérique estimées au plus juste des besoins en termes de suivi des opérations de déploiement de la fibre et des relations avec le délégataire Covage Somme. Même si l'exploitation et la commercialisation font l'objet d'une délégation de service public, Somme Numérique reste maître de ses investissements et doit donc assurer la réussite économique de cette opération en collaboration avec son délégataire.

Mise en œuvre du SDTAN – Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique – objectif de déploiement 100% FTTH

Ce pôle fonctionnel correspond au pilotage du programme d'investissements décliné pour atteindre l'objectif de déploiement 100% FTTH en 2024. En termes de charges de fonctionnement, on retrouve donc l'activité du personnel dédié, mais également le remboursement de l'intérêt de la dette et l'amortissement du réseau.
Il convient de relever à ce niveau que le montant des contributions des membres au titre du remboursement de l'annuité de la dette s'élève à près de 4M€. Le syndicat mixte a en effet contracté 65M€ d'emprunts pour le compte de ses membres depuis le démarrage du déploiement du réseau de fibre optique en 2002.

Exploitation et usages et du réseau

Une fois le réseau déployé, le syndicat mixte intervient dans de nombreuses missions en collaboration avec le délégataire Covage Somme et son infogérant Neuronnexion, notamment pour amener un service très haut débit aux sites publics. Ceci a été mis en place dès l'origine par le syndicat mixte dans le cadre du Groupement Fermé d'Utilisateurs, avec une contribution appliquée en dehors de toute tarification concurrentielle, afin de valoriser l'investissement réalisé par les membres du syndicat mixte, dans leurs usages propres liés au réseau de fibre optique.

En termes de services extérieurs, le syndicat mixte verse à Covage Somme une prestation correspondant aux frais de maintenance et d'exploitation du réseau pour tous les sites publics connectés au réseau de fibre optique public. En contrepartie, le syndicat mixte perçoit la contribution de ses membres concernés qui bénéficient du service.

Envoyé en préfecture le 28/01/2021
Reçu en préfecture le 28/01/2021
Affiché le
ID : 080-258004365-20210118-210118_CS_DEL4-DE

Le syndicat mixte doit également s'acquitter de frais de fonctionnement auprès d'Orange ou des structures publiques au titre des droits d'occupation du domaine public, qui lui sont remboursés par Covage trimestriellement.

Enfin la dynamique principale de ce budget est constituée par les redevances de commercialisation du réseau, décomposées comme suit :

Redevances du délégataire prévision 2021	**2 788 285,00**
Locations longue durée	172 285,00
Redevance fixe du délégataire	956 000,00
Redevance d'usage fixe par prise éligible FTTH	1 300 000,00
Redevance variable prises commercialisées FTTH	160 000,00
Surtaxe pour chiffre d'affaire > 5M€	200 000,00

Ces prévisions seront ajustées au budget supplémentaire 2021, tenant compte du rapport arrêté au 31 décembre 2020 que doit remettre Covage Somme.

COVAGE
SOMME

Ces redevances permettent à ce stade des prévisions pour l'exercice 2021, de dégager un excédent de fonctionnement de 1 175 370€ reversé au titre du financement des investissements.

Envoyé en préfecture le 28/01/2021
Reçu en préfecture le 28/01/2021
Affiché le
ID : 080-258004365-20210118-210118_CS_DEL4-DE

Section d'investissement – synthèse

DEPENSES	CA 2019	BP 2020	TOTAL CREDITS /BS 2020	Prévision 2021
Centre de services numériques	2 304 296,68	250 000,00	308 127,65	128 000,00
Investissements Réseau - études	95 952,88	240 000,00	366 525,00	400 000,00
Investissements Réseau - aménagement de sites, matériels informatiques	2 259 520,03	6 200 000,00	8 204 046,67	10 005 000,00
Investissements Réseau - travaux	7 439 764,13	24 310 000,00	31 458 975,67	22 800 000,00
S/Total DEPENSES D'INVESTISSEMENT	***12 099 533,72***	***31 000 000,00***	***40 337 674,99***	***33 333 000,00***
Capital des emprunts	1 730 572,66	2 050 000,00	2 186 000,00	3 200 000,00
Transfert par annuité des subventions d'équipement	1 609 262,61	1 640 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
Déficit d'investissement	2 119 048,92	0,00	0,00	0,00
Total dépenses	**17 558 417,91**	**34 690 000,00**	**44 223 674,99**	**38 233 000,00**
RECETTES				
Financement programme STHD 2013-2018	4 454 951,72	4 000 000,00	4 822 735,65	1 000 000,00
Financement programme STHD 2019-2024	0,00	8 906 600,00	5 906 600,00	13 194 000,00
Banque des Territoires				70 000,00
Centre de services mutualisés	0,00	100 000,00	817 470,80	8 000,00
Emprunt	12 827 696,00	17 377 155,00	21 055 290,00	18 545 630,00
S/Total RECETTES D'INVESTISSEMENT	***17 282 647,72***	***30 383 755,00***	***32 602 096,45***	***32 817 630,00***
Amortissement	2 287 365,38	4 180 000,00	4 120 000,00	4 240 000,00
Affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement en section d'investissement	3 526 980,21	0,00	0,00	0,00
Virement de la section de fonctionnement		126 245,00	1 963 003,14	1 175 370,00
Total recettes	**23 096 993,31**	**34 690 000,00**	**38 685 099,59**	**38 233 000,00**
Excédent d'investissement antérieur reporté	5 538 575,40		5 538 575,40	

Les crédits prévisionnels d'investissement inscrits au budget primitif 2021 augmentent de 10% par rapport à 2020, correspondant au rythme de déploiement et raccordements FTTH que l'on souhaite atteindre dans le cadre de l'objectif 100% FTTH 2024.

Envoyé en préfecture le 28/01/2021
Reçu en préfecture le 28/01/2021
Affiché le
ID : 080-258004365-20210118-210118_CS_DEL4-DE

Centre de services numériques mutualisés – aménagement du Centre de données

BUDGET ANNEXE INVESTISSEMENT	Centre de services numériques mutualisés
Matériels informatiques pour le Data center	40 000,00
Ingénierie, études	58 000,00
Licences messagerie	10 000,00
Aménagement du Data center	20 000,00
Remboursement de la dette	80 000,00
Amortissements	40 000,00
Total dépenses de fonctionnement	**248 000,00**
Subventions	8 000,00
Amortissement	240 000,00
Total recettes de fonctionnement	**248 000,00**

Après deux années d'investissements importants suite à l'acquisition du Datacenter, les crédits inscrits au budget prévisionnel 2021 pour le centre de services numériques concernent :

- Des petits équipements prévus de remplacement ou entretien de l'environnement technique du Datacenter ;
- Des aménagements techniques nécessaires à l'accueil de nouveaux services (hébergement Amiens Métropole) ;
- Les frais de recherche et développement nécessaires pour articuler et mettre en œuvre les nouveaux projets d'outillage numérique des communes.

Les acquisitions et aménagements techniques nécessaires à la mise en œuvre du centre de services numériques mutualisés dans le Data center bénéficient d'une subvention FEDER de 40% jusqu'au 30 juin 2021.

Ce projet est cofinancé par l'Union européenne avec le Fonds européen de développement régional (FEDER)

Envoyé en préfecture le 28/01/2021
Reçu en préfecture le 28/01/2021
Affiché le
ID : 080-258004365-20210118-210118_CS_DEL4-DE

Réseau public de fibre optique

BUDGET ANNEXE INVESTISSEMENT	Exploitation du réseau - DSP et GFU	Mise en œuvre du SDTAN - FTTH
Matériels informatiques	5 000,00	0,00
Etude nouveaux usages Smart City	200 000,00	0,00
Migration Cœur de réseau salle Italie	700 000,00	0
Déploiement FTTH	0,00	24 000 000,00
Raccordements FTTH	0,00	8 000 000,00
Raccordements de sites publics et nouveaux usages	300 000,00	0,00
Remboursement de la dette		3 120 000,00
Amortissements	0,00	1 660 000,00
Total dépenses de fonctionnement	**1 205 000,00**	**36 780 000,00**
Subventions	70 000,00	14 194 000,00
Emprunt	700 000,00	17 845 630,00
Amortissement des subventions	0,00	4 000 000,00
Total recettes de fonctionnement	**770 000,00**	**36 039 630,00**
Solde par sous-budget	***-435 000,00***	***-740 370,00***
Equilibre global fonctionnement budget annexe	**-1 175 370,00**	

Les prévisions d'investissement pour l'aménagement numérique sont estimées pour 2021 à 33,2 M€ HT.

En termes de déploiement du réseau de fibre optique pour la mise en œuvre du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique :

- L'**opération 100% FttH 2019-2024** (24 000 000€). Il s'agit de déployer 33 000 prises FTTH sur les secteurs de QUESNOY LE MONTANT, QUEND, BRAILLY CORNEHOTTE, AIRAINES, ESTREES DENIECOURT, HAM, FINS, POIX DE PICARDIE, MOREUIL. Les travaux seront également engagés pour les NRO de ROYE et PICQUIGNY pour être achevés en 2022.

- Les opérations de **raccordement final au réseau de fibre optique**, facturées par le délégataire Covage au fur et à mesure des souscriptions d'abonnement des particuliers auprès des opérateurs de service (8 000 000€ HT).

En termes d'exploitation et d'usages du réseau :

- Le syndicat mixte souhaite porter une **étude des nouveaux usages « Smart City »**, visant à renforcer le catalogue de services de Somme Numérique autour de la gestion du réseau au bénéfice des collectivités, pour une meilleure robustesse du fonctionnement des services publics locaux associé à des outils de valorisation des cœurs de ville (wifi, stationnement, vidéoprotection...). Un point particulier sera fait sur l'opportunité du déploiement d'un réseau bas débit à faible consommation énergétique, ainsi que sur la mise en place au sein du data center de Somme Numérique d'outils de stockage, sécurisation, supervision et traitement des données publiques collectées par nos collectivités membres.

  >> Cette étude a reçu un accord de principe de financement de la Banque des Territoires à hauteur de 70 000€.

Envoyé en préfecture le 28/01/2021
Reçu en préfecture le 28/01/2021
Affiché le
ID : 080-258004365-20210118-210118_CS_DEL4-DE

En complément de cette étude, en termes de nouveaux projets pour renforcer les usages du réseau de fibre optique publique, le Président souhaite accompagner les communes fibrées dans la mise en œuvre de leur projet de **vidéo protection**. Pour cela un tarif spécifique de service est en cours de négociation avec Covage Somme au titre de l'utilisation du réseau. Par ailleurs, une attention particulière est portée sur l'évolution annoncée de la règlementation notamment dans la loi de Sécurité globale, permettant au syndicat mixte de pouvoir héberger dans son Data center les vidéos, tout en respectant les pouvoirs de police du Maire dans un cadre sécurisé. Enfin, il est proposé au Comité syndical de constituer un groupement de commandes permettant de mutualiser les besoins pour les communes volontaires et ainsi obtenir une tarification plus intéressante sur l'équipement de base.

- Le syndicat mixte mène un grand projet de **migration de la salle d'hébergement des équipements de cœur de réseau** actuellement située rue Saint Fuscien vers les locaux Avenue d'Italie. Cette action est menée en collaboration avec Covage avec l'accompagnement de la société EGIS. L'année 2020 a été consacrée à l'état des lieux, les contacts avec les opérateurs concernés et l'ingénierie du projet. Nous devrions recevoir en 2021 les premiers chiffrages estimatifs de la création de la nouvelle salle permettant de lancer les marchés de travaux correspondants. Cette opération qui serait financée par emprunt, devra être équilibrée avec les loyers versés par Covage Somme pour l'occupation des locaux au titre de l'exploitation du réseau.

- Le **raccordement de sites publics** à la demande des adhérents et leur aménagement interne – 300 000€ HT (participation des membres) ;

Les recettes prévues pour 2021 en couverture des investissements réseau correspondent au plan de financement des opérations (FEDER, Etat au titre du FSN, Régions Hauts-de-France et Normandie, Département de la Somme et EPCI avec la seconde tranche des fonds de concours prévus pour la phase 2).

Le volume global d'emprunt prévisionnel s'élève à 18,5M€ ; il correspond aux emprunts prévus dans le plan de financement de l'opération 100% FTTH qui doivent être équilibrés par les redevances de commercialisation versées par le délégataire.

Charges d'emprunt

Au 31 décembre 2020, le syndicat mixte a souscrit un total de 105 M€ d'emprunts, dont 65 M€ pour le compte de ses membres, le reste étant financé par les recettes de commercialisation du réseau.

Les annuités s'élèvent en 2021 à près de 4,8 M€, dont 3,6 M€ remboursés par les membres du syndicat mixte comme suit :

1 868 885,07	DEPARTEMENT	109 736,39	CC NIEVRE ET SOMME
305 697,52	AMIENS METROPOLE	101 228,63	CA BAIE DE SOMME
115 889,91	CC TERRITOIRE NORD PICARDIE	100 311,13	CC GRAND ROYE
157 401,04	CC SOMME SUD OUEST	110 913,93	CC HAUTE SOMME
83 746,22	CC AVRE LUCE NOYE	75 867,41	CC EST DE LA SOMME
89 398,40	CC VAL DE SOMME	189 828,76	CC PONTHIEU MARQUENTERRE
238 554,84	CC VILLES SŒURS	63 829,51	CC TERRE DE PICARDIE

Tous les emprunts prévus à ce jour pour couvrir la part de financement des membres dans le programme d'investissement de mise en œuvre du SDTAN sont à ce jour souscrits. Les prochains emprunts seront donc financés sur fonds propres au moyen des redevances de commercialisation.

Envoyé en préfecture le 28/01/2021
Reçu en préfecture le 28/01/2021
Affiché le
ID : 080-258004365-20210118-210118_CS_DEL4-DE

Amortissements

Au budget primitif, les écritures d'amortissement sont reconduites à l'identique de l'exercice précédent. Les amortissements issus des investissements de 2020 seront confirmés en budget supplémentaire après le vote du compte administratif.

- Amortissement des matériels et du réseau : 4 000 000€ (charges de fonctionnement et recette d'investissement)
- Amortissement du data center : 240 000€ (charges de fonctionnement et recette d'investissement)
- Amortissement des subventions du réseau : 1 660 000€ (dépense d'investissement et recette de fonctionnement)
- Amortissement des subventions du data center : 40 000€ (dépense d'investissement et recette de fonctionnement)

Equilibre du budget ANNEXE

Le budget annexe 2021 de Somme Numérique s'équilibre par un virement de **1 175 370€** de la section de fonctionnement à la section d'investissement.

TOTAL FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMENT

La proposition du budget primitif 2021 pour le budget annexe de Somme Numérique s'élève à **48 872 770 € HT,** soit 13% de plus qu'au budget primitif 2020.

=======